

NOMENCLATURE : 5.3

VILLE DE LENS  
CONSEIL MUNICIPAL  
SEANCE DU 28 AVRIL 2026

-----  
COMMISSION CONSULTATIVE DES SERVICES  
PUBLICS LOCAUX – DESIGNATION DES REPRESENTANTS  
DES ASSOCIATIONS LOCALES  
-----

Rapporteur : Monsieur Thibault GHEYSENS

Par délibération n°11 du 22 mars 2026, a été rappelé le rôle de la Commission Consultative des Services Publics Locaux défini à l'article L.1413-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, et notre Assemblée a défini les modalités de désignation de ses membres ainsi que les conditions de dépôt des listes.

Dans ce cadre, il a été procédé à la désignation des membres du Conseil Municipal amenés à siéger au sein de cette commission lors de la séance du Conseil Municipal du 7 avril 2026.

Il convient aujourd'hui de procéder à la désignation des représentants des associations locales, à raison de 5 titulaires et 5 suppléants.

Il vous est donc proposé de nommer membres de la Commission Consultative des Services Publics Locaux, au titre de représentants des associations locales :

**Titulaires :**

- |                                |   |
|--------------------------------|---|
| - Mme Michèle ANDRIEUX         | (Association culturelle et touristique des retraités de l'Artois) |
| - Mme Blandine BUQUET          | (Association AGEPIC)  |
| - M. Bruno ROSIK               | (Association Shop'in Lens)  |
| - Mme Marie-Françoise LE BERRE | (Office Municipal du Commerce)                                    |
| - M. Louis TRANNIN             | (Association OVEPAM)  |

**Suppléants :**

- |                            |                                |
|----------------------------|--------------------------------|
| - M. Pierre DENEUX         | (Association Droit au Travail) |
| - M. Jean-Claude CATENNE   | (Association Lens Philatélie)  |
| - M. Gérard MATUSIAK       | (Office Municipal des Sports)  |
| - M. Jean-Pierre LHERMITTE | (Association UFC que choisir)  |
| - Mme Emilie PETITPREZ     | (Association Red Tigers)       |

⇒ Adoptée à l'unanimité après que le Conseil Municipal en eut délibéré.

Pour..... 30

Contre..... 0

Abstentions..... 0

M. Serge DE SCHEPPER, Mme Isabelle COROENNE, Mme Frédérique LAUWERS, Mme Virginie ZAVODSKI, M. Jonathan PONTHEU, M. Bruno CLAVET, Mme Marie MAY, M. Alexis AUDANT et M. Maxime OZOG) ne prennent pas part au vote.

Le Maire,

  
Sylvain ROBERT



Le secrétaire de séance,

Jordan LOURDEL  


**EXTRAIT DU REGISTRE**

**DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

**AFFICHE EN MAIRIE LE 30 AVRIL 2026**

=====

**SEANCE DU 28 AVRIL 2026**

=====

L'an deux mille vingt-six, le mardi 28 avril, à 14 heures, le Conseil Municipal de la Ville de LENS s'est assemblé à l'hôtel de ville, sous la présidence de Monsieur Sylvain ROBERT, Maire, et sur convocation en date du 21 avril 2026, envoyée le 22 avril 2026.

**Etaient présents** : M. ROBERT, Mme AIT CHIKHEBBIH, M. MAZURE, Mme KAUFMANN, M. GHEYSENS, Mme CORRE, M. CECAK, Mme DEGOUVE, M. OUDJANI, Mme DAVID, M. BOUKERCHA, Mme MEPHU NGUIFO, M. DESOUTTER, Mmes BARBAUT, NION, M. NYCZ, Mmes ROPERTO, GLEMBA, M. LANNOY, Mmes BRAET, DUPUIS, MM. COURCOL, BILLEBAULT, LOURDEL, WATTIER, Mmes PETERSEN, ESSAIDI, M. DE SCHEPPER, Mmes COROENNE, LAUWERS, ZAVODSKI, MM. PONTHEIU, CLAVET, Mme MAY, MM. AUDANT, OZOG.

**Etaient excusés** :

M. HANON ayant donné pouvoir à Mme MEPHU NGUIFO, M. DAUBRESSE ayant donné pouvoir à M. MAZURE, Mme LAGNIEZ ayant donné pouvoir à M. CECAK, M. WATTIER ayant donné pouvoir à M. ROBERT.

**Etait absent** : /

Les conseillers présents formant la majorité des membres en exercice, lesquels sont au nombre de trente-neuf, il a été procédé, conformément à l'article L. 2121-15 du Code général des collectivités territoriales, immédiatement après l'ouverture de la séance, à la nomination d'un secrétaire pris au sein du Conseil.

Monsieur Jordan LOURDEL, conformément aux dispositions de l'article L.2121-15 du Code général des collectivités territoriales, a été désigné pour remplir les fonctions de secrétaire, fonctions qu'il a acceptées.